

CHAPITRE 10 – Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Doc 2 p.234 : Non-inscription et mal-inscription sur les listes électorales

Une moindre mobilisation pour l'inscription affecte en priorité les populations fragiles et isolées : le taux de sortie de la non-inscription [la réinscription] n'est que de 11 % parmi les membres de familles monoparentales en 2017 contre 15 % en 2012 et 21 % en 2007. Il ne concerne que 11 % des ouvriers contre 14 % et 17 % lors des deux précédentes présidentielles.

Les cadres supérieurs présentent, quant à eux, toujours deux fois plus de chances que les ouvriers de suivre cette trajectoire d'intégration politique. Mais comme les autres catégories, ils se sont moins inscrits pour cette présidentielle : 28 % de taux de sortie de la non-inscription cette année contre 33 % en 2012 comme en 2007. [...]

Aux 6 millions de non-inscrits qui ne seront pas cette année en mesure d'exercer leur citoyenneté électorale, il faut sans doute ajouter environ 7 millions de personnes inscrites dans une autre commune que celle où elles résident.

C. Braconnier et J.-Y. Dormagen, « La présidentielle 2017 face à la nébuleuse des abstentionnistes », *The Conversation*, 18 avril 2017.

Doc 3 p. 235 : Qui sont les non-inscrits ?

Le niveau de diplôme est le facteur sociodémographique qui discrimine le plus les pratiques d'inscription sur les listes électorales, notamment chez les plus jeunes. De 25 ans à 44 ans, un peu plus de 90 % des personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat sont inscrites sur les listes électorales. C'est 30 points de plus que les personnes sans diplôme, dont le taux d'inscription entre 25 et 44 ans n'est que de 60 %. [...] Les taux d'inscription varient également selon la catégorie sociale : les ouvriers, et encore plus les inactifs ou les chômeurs n'ayant jamais travaillé, sont ainsi les groupes sociaux les moins souvent inscrits. [...] Le lieu de résidence influe aussi sur les comportements d'inscription. [voir la carte ci-contre]

S. Durier et G. Touré, « Inscriptions électorales de 2018 : les trentenaires moins inscrits que les autres », Insee Focus no 118, 2 juillet 2018.

Doc 2 p. 236 : Abstentionnistes « dans le jeu politique » et abstentionnistes « hors du jeu politique »

J'ai pu différencier deux types d'abstention : les abstentionnistes « dans le jeu politique » sont souvent jeunes, diplômés et plutôt favorisés quant aux conditions de leur insertion sociale. Ils déclarent par ailleurs s'intéresser à la politique, et peuvent même se déclarer proches d'un parti politique. Ils s'abstiennent sans qu'il s'agisse d'une désaffection politique et se remettent à voter dès qu'ils peuvent à nouveau se reconnaître dans l'offre électorale proposée. Leur abstention est le plus souvent intermittente. Cet abstentionnisme « dans le jeu politique » correspond à un nouveau type d'électeur, plus mobile, plus affranchi des modèles d'identification partisane, relativement critique et exigeant à l'égard de l'offre politique, et pouvant utiliser l'abstention au même titre que le vote pour se faire entendre et peser sur l'élection.

Les abstentionnistes « hors du jeu politique » se distinguent par un retrait de la politique, et par une certaine apathie. On les retrouve en plus grand nombre au sein des couches populaires, disposant d'un faible niveau d'instruction, parmi des catégories en difficulté d'insertion sociale, ainsi que dans les populations urbaines. On compte aussi un plus grand nombre de femmes. Ces absents plus constants de la scène électorale ne se reconnaissent pas dans le jeu politique, ils ont trop de problèmes individuels pour investir la scène collective, et se sentent incompetents.

Mais surtout ils sont davantage porteurs que les autres d'un refus et d'une contestation. [...] Globalement, les « hors-jeu » contestent la société dans laquelle ils vivent.

A. Muxel, « Abstention : défaillance citoyenne

ou expression démocratique ? »,

Cahiers du Conseil constitutionnel, n° 23, février 2008.

Doc 4 p. 237 : Un affaiblissement des déterminants sociologiques de l'abstention ?

La diffusion de l'abstention et le fait qu'il n'y ait plus qu'un tiers de votants constants à la présidentielle et aux législatives questionnent la validité des explications « sociologiques » de la participation. Assiste-t-on à la diffusion, voire à la généralisation de nouveaux comportements abstentionnistes qui seraient plus « politiques » et donc moins déterminés démographiquement et socialement que par le passé ?

[...] Dès le premier tour de la présidentielle 2017, malgré un taux d'abstention encore contenu (22,2 %), on enregistre des différences importantes de participation en fonction de l'âge, du diplôme ou bien encore de la « profession et catégorie socio-professionnelle » et du niveau de vie.

[...] Les déterminants démographiques et sociaux de la participation étaient réduits à leur minimum dans le contexte de haute participation de l'élection présidentielle de 2007. Ils exercent leur influence maximale dans le contexte de très faible participation des élections législatives de 2017.

Ainsi, est-ce en premier lieu la démobilisation des catégories présentant les [critères] les plus défavorables à la participation électorale qui explique la progression continue de l'abstention à l'élection présidentielle et aux élections législatives depuis dix ans. Cette progression de l'abstention a bien été portée par une augmentation des inégalités démographiques et sociales de participation électorale.

C. Braconnier et al., « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables
lourdes de la participation électorale »,
Revue française de science politique, 2017/6.

Doc 5 p. 238 : Les raisons de l'abstention

Dans nombre de cas, l'abstention est provoquée par divers impondérables (maladie, déplacement professionnel, congés, cérémonie familiale) qui empêchent des citoyens de se rendre aux urnes. [...]

Par ailleurs, les niveaux de participation varient selon le type d'élection et dépendent de multiples paramètres en relation avec les conditions d'organisation des scrutins. [...]

Pour dissiper une erreur d'interprétation durable, on notera tout d'abord que l'abstention n'est que marginalement la conséquence d'un choix « doctrinal » arrêté. Seul un petit noyau de citoyens se tient à l'écart des élections par conviction idéologique systématique.

Beaucoup plus nombreux sont les abstentionnistes qui s'intéressent très peu à la politique, sont assez sceptiques sur ce qu'ils peuvent en attendre et peu attentifs aux comptes rendus qu'en donnent les médias. Ces segments du public font état d'un sentiment d'incompétence dans ces domaines et de difficultés à comprendre les quelques péripéties de l'activité politique qui parviennent jusqu'à eux. Ils expriment également leurs difficultés à « s'y retrouver », c'est-à-dire à choisir entre les partis ou les candidats à une élection. Ces publics appartiennent pour l'essentiel à des milieux populaires peu scolarisés. Leurs conditions de vie sont souvent pénibles et leurs difficultés quotidiennes les renforcent dans leur conviction qu'il n'y a pas grand-chose à attendre des hommes politiques, dont ils pensent qu'ils « parlent » beaucoup plus

qu'ils « n'agissent » et que, pour se faire élire, ils multiplient des « promesses » qu'ils ne tiennent jamais.

D. Gaxie, « L'abstention électorale : entre scepticisme et indifférence »,
ses.ens-lyon.fr, 26 juillet 2017.

Doc 6 p. 238 : La mal-inscription : un facteur déterminant de l'abstention ?

La mal-inscription n'aurait guère d'intérêt si elle n'influe pas sur la participation électorale. Quelle importance y aurait-il, en effet, à ce que les individus soient bien- ou mal-inscrits si cela n'avait aucune incidence sur leurs chances de se rendre aux urnes les jours de scrutin ? [...] D'une part, le risque d'être un abstentionniste constant au cours des quatre tours de scrutin du printemps 2012 est trois fois plus élevé lorsqu'on est inscrit dans une autre commune que lorsqu'on est inscrit au bureau de vote le plus proche de son domicile : 28,2 % contre 9,7 %. [...]

Il en résulte que la mal-inscription contribue de manière significative à l'augmentation de l'abstentionnisme constant. Alors que les mal-inscrits dans une autre commune représentent 11,1 % des inscrits, ils expliquent à eux seuls 23,4 % de l'abstentionnisme constant. De surcroît, être mal-inscrit à l'intérieur de sa propre commune de résidence suffit à augmenter de 4,8 points les risques d'être un abstentionniste constant. Ce qui confirme qu'une élévation, même légère, des coûts matériels de production des votes (ici réaliser un déplacement intracommunal de plus de 1 500 mètres) suffit à faire basculer dans l'abstentionnisme constant une petite fraction des électeurs concernés.

Enfin, la mal-inscription influe également sur les risques d'être un électeur très intermittent.

C. Braconnier et alii, « Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale »,

Revue française de sociologie, 2016/1.

Doc 7 p. 239 : Le vote blanc ou nul : une forme d'abstention ?

b - Les usages des votes blancs et nuls

Le sens commun du vote blanc et nul permet à des électeurs de faire valoir une forme de droit d'abstention en cas d'offre politique insatisfaisante ou de configurations électorales particulières. [...] Les agents sociaux les moins intégrés socialement et politiquement seraient amenés à effectuer ce geste dans des contextes où s'exacerbent leur double incompétence politique.

Le vote blanc et nul est alors comme une « zone tampon » temporaire ou mouvante qui « accueille » ces agents venant du « vote normal » désinvesti et se dirigeant presque inexorablement vers l'abstention. [...] Mais, d'un autre côté, le vote blanc et nul est bien, pour de nombreux électeurs, le « seul biais par lequel ils peuvent se réapproprier l'acte de vote ».

J. Moualek, « Des voix (vraiment) pas comme les autres ?

Les usages pluriels du vote blanc et nul »,

Revue française de science politique, vol. 67, n° 6, 2017.

Doc 1 p. 240 : Les explications classiques du vote

André Siegfried (1913) a développé un modèle qui insiste sur l'impact de l'environnement sur les comportements électoraux en mettant ces derniers en lien avec les caractéristiques démographiques, économiques, sociales et religieuses des unités géographiques analysées. [...]

Paul Lazarsfeld, de l'université de Columbia, a mis en évidence l'influence des variables dites « lourdes » qui caractérisent l'appartenance sociale des individus (classe sociale, affiliation religieuse, etc.), si bien qu'« un individu pense, politiquement, comme il est socialement ». Dans la France des années 1970, on pouvait ainsi schématiquement opposer les ouvriers déchristianisés votant à gauche aux catholiques ruraux et urbains votant à droite [...]

Le troisième modèle classique du vote, développé au sein de l'université du Michigan, explique de manière plus psychologique la stabilité des comportements électoraux par l'« identification partisane ». Celle-ci est certes le produit de l'appartenance sociale, mais il s'agit avant tout d'un attachement affectif, bien plus que politique, d'une loyauté quasiment identitaire construite depuis l'enfance. Campbell et ses collègues ont montré que bon nombre d'électeurs adoptent les positions du parti qu'ils soutiennent bien plus qu'ils ne votent pour le parti qui propose les mesures qu'ils soutiennent a priori.

F. Ganter, « Comment les électeurs décident-ils ?

Les approches sociologiques du vote »,

Regards croisés sur l'économie, 2016.

Doc 1 p. 242 : Le modèle de l'électeur rationnel

Ce modèle se fonde sur l'hypothèse d'un électeur « rationnel » ou du moins doté d'une forte propension à se déplacer dans l'espace politique au gré des consultations électorales. Pour les tenants de cette théorie, les déterminants classiques du comportement électoral (proximités politiques ou variables de positions sociales) seraient devenus impuissants à expliquer les variations du vote. À chaque élection une frange croissante d'électeurs ferait son choix non plus en fonction de ses appartenances sociales et/ou politiques mais selon l'offre politique du moment et la conjoncture, un peu comme un consommateur sélectionne, parmi des produits concurrents, celui qui satisfait le plus complètement ses exigences. Le profil de ce « nouvel électeur » correspondrait à celui de groupes sociaux cultivés et intéressés par la politique, dotés, par conséquent, d'une compétence politique propre à leur faire apprécier au cas par cas les « raisons » de choisir tel ou tel candidat.

N. Mayer et D. Boy, Les « variables lourdes »
en sociologie électorale. État des controverses,
journals.openedition.org/enquete, 5/1997.

Doc 3 p. 243 : Le phénomène de volatilité électorale

Les comportements reflétant la volatilité croissante des choix électoraux sont souvent interprétés comme le fruit d'un certain détachement des électeurs vis-à-vis de la classe politique. Mais la volatilité électorale, c'est-à-dire l'absence d'équation « un électeur = un parti », peut recouvrir des réalités bien différentes. Outre le changement de comportement de vote d'une élection à une autre, cette baisse de la loyauté envers un parti politique déterminé peut également se donner à voir au cours d'un même rendez-vous électoral. Non seulement nombre d'électeurs changent d'intention de vote au cours de la campagne électorale mais, par ailleurs, lorsque plusieurs élections ont lieu le même jour, nombreux sont ceux qui, au lieu de voter pour un seul et même parti à tous les scrutins, émettent un vote différent selon le niveau de pouvoir concerné (communal ou provincial ; européen, fédéral ou régional/communautaire).

À quoi sont dus l'érosion des préférences partisans en général et le développement de la pratique du vote fractionné en particulier ? [...] D'une part, les bouleversements sociaux et démographiques et l'érosion des grands clivages limitent de fait une mobilisation partisane qui se basait essentiellement sur des intérêts socialement identifiés, lesquels n'existent plus vraiment aujourd'hui. D'autre part, interviennent des changements d'ordre plus politique, notamment la baisse de l'identification partisane¹ (cette dernière étant elle-même largement attribuée à une certaine individualisation du vote) mais aussi l'importance grandissante des dynamiques de court terme dans les choix de vote.

C. Kelbel et S. Willocq, « Un électeur, plusieurs partis ? Affinités
partisanes multiples et vote fractionné »,

Courrier hebdomadaire du CRISP, vol. 2324-2325, n° 39, 2016.

1. Voir la définition p. 240.

Doc 5 p. 244 : Le vote : un compromis personnel

Les situations socioprofessionnelles ne constituent jamais pour aucun des électorats du premier tour de l'élection présidentielle [de 2017] des modalités déterminantes pour expliquer le vote.

Cette évolution signifie tout d'abord que la recomposition du paysage politique, dont Emmanuel Macron est l'expression la plus visible, s'appuie sur une fragmentation de l'électorat dont les ressorts principaux ne sont plus les « positions de classe » mais une combinaison complexe de variables liées à la vie individuelle : le choix des valeurs, les ressources culturelles, la génération, le tout étant dominé ou orchestré par la dimension religieuse. On passe dès lors du vote de classe¹ au vote privatif, comme le résultat d'un compromis personnel qui oriente le choix électoral. Le macronisme n'a pas créé cette situation, qui lui préexiste, mais il en a profité car les grands partis politiques, nés des clivages hérités du XIX^e siècle (ouvriers contre patrons, travail contre propriété, égalité contre hiérarchie, laïcité contre catholicisme) ont été incapables de restituer cette complexité, quitte à laisser s'ouvrir une faille béante entre les élites sociales et les plus modestes. Mais cette évolution signifie aussi que le processus électoral devient très instable, sensible aux personnalités comme aux discours des candidats et des élus, car ce qui est privatif est aussi affectif.

L. Rouban, « Le nouveau vote de classe »,

Le paradoxe du macronisme, Presses de Sciences Po, 2018.

1. Voir la définition p. 241.

Doc 6 p. 244 : La volatilité électorale ne remet pas en cause les valeurs des électeurs

a - Une citoyenneté contractuelle

Si la mobilité électorale s'accroît, l'électeur n'est pas pour autant devenu une « girouette » [...] : il exerce un jugement critique sur l'action des gouvernants et il se réserve le droit de changer de camp ou de s'abstenir. Pour Pascal Perrineau, une « citoyenneté contractuelle » est en train de s'inventer, notamment chez les jeunes : elle conjugue une « distance par rapport au vote » et une faible « loyauté politique ». Les électeurs « construisent désormais leur vote à partir des référents qui sont les leurs, beaucoup plus individualisés », conclut-il. [...]

Opter pour un candidat municipal de centre droit au nom de sa bonne gestion locale avant d'élire un président de centre gauche, choisir l'abstention aux élections européennes par rejet des institutions de Bruxelles avant de participer avec conviction au scrutin présidentiel, se décider au premier tour pour un candidat écologiste auquel on croit avant de se résigner au vote « utile » au second : pour beaucoup de chercheurs, cette mobilité n'a rien d'une errance - elle correspondrait plutôt à une gestion réfléchie du bulletin de vote. L'« électeur stratège » sait s'adapter avec souplesse aux campagnes et aux candidats.

Quand on les interroge, les électeurs donnent d'ailleurs du sens à leur mobilité. « Les électeurs sont de plus en plus éduqués, ils réfléchissent à leurs choix et ils ne sont pas totalement déboussolés : ils ont une cohérence idéologique, même si les fidélités partisans ne sont pas au rendez-vous », constate le politologue Bruno Cautrès.

A. Chemin,

« Comment expliquer la volatilité grandissante des électeurs ? »,

Le Monde, 30 mars 2017.

Cours. Voter : une affaire individuelle ou collective ? (p. 248-249)

Les citoyens majeurs et inscrits sur les listes électorales disposent du droit de vote. La montée régulière de l'abstention et de la volatilité électorale peut être vue comme un dysfonctionnement de la démocratie. Les électeurs votent ou s'abstiennent en fonction de certains déterminants sociologiques et des enjeux électoraux.

Une diminution de la participation électorale

On observe une baisse de la participation électorale en France. Pour pouvoir voter, deux conditions sont nécessaires en France : – être citoyen français (ou citoyen européen pour les élections municipales) ; – être inscrit sur les listes électorales.

Or, près de 13 millions de personnes n'ont pu aller voter lors des élections présidentielles de 2017, parce qu'elles étaient non-inscrites (6 millions) ou mal-inscrites (7 millions). Ces phénomènes s'expliquent par une mobilité géographique plus grande, par la négligence ou encore par une procédure d'inscription jugée compliquée même si cette dernière a été simplifiée par les parlementaires.

On peut donc distinguer deux catégories de non-votants : ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales et ceux qui, inscrits, ne se déplacent pas pour aller voter, les abstentionnistes.

Plusieurs éléments caractérisent le profil sociologique des non-votants. Avoir un faible niveau de diplôme, un emploi précaire, être au chômage, être salarié du privé et être jeune augmentent la probabilité de ne pas voter. L'abstention est souvent le résultat d'une faible intégration sociale, d'un faible degré d'intérêt pour la politique et d'un sentiment d'incompétence politique, fortement corrélés à la position sociale et au niveau de diplôme.

On distingue ainsi deux types d'abstentionnistes :

- « hors du jeu politique » : ils sont marqués par une faible intégration sociale ou un désintérêt pour la politique. Ce sont souvent des abstentionnistes systématiques ;
- « dans le jeu politique » : bien intégrés et politisés, ils ne se reconnaissent pas dans l'offre politique et peuvent utiliser l'abstention comme signe de protestation. Ils s'abstiennent souvent par intermittence.

Les explications du vote

Le comportement électoral est souvent analysé à partir des variables lourdes, c'est-à-dire les facteurs sociaux et culturels (religion, appartenance sociale, niveau de patrimoine, genre...) qui déterminent les comportements électoraux et qui génèrent des régularités dans les choix électoraux. Plusieurs sociologues se sont attachés à décrire les effets de ces variables lourdes.

- Ainsi la géographie influence l'habitat et donc le régime de propriété et le mode de vie, avec un impact sur les comportements électoraux. On peut aussi prédire le vote d'un individu en connaissant ses caractéristiques sociales (statut social, lieu de

résidence, religion) : « Les gens pensent politiquement comme ils sont socialement. » On retrouve ce type d'analyse en France dans les études du Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po).

– D'autres travaux mettent l'accent sur le choix de l'électeur qui répond à une identification partisane. Les électeurs acquièrent cet attachement affectif durable au travers de la socialisation politique.

– Cependant, les deux modèles convergent : le vote dépend de la socialisation et de variables lourdes qui situent l'individu dans la société.

Même si la sociologie électorale continue à mettre en évidence que ces variables lourdes sont toujours des facteurs explicatifs du vote, le déclin du vote de classe et la montée de la volatilité électorale ont rendu nécessaire la recherche d'autres facteurs explicatifs.

– Le modèle de l'électeur rationnel envisage le vote comme une situation de choix sur le marché, dans laquelle les électeurs sont des consommateurs qui cherchent à maximiser leur satisfaction par un calcul rationnel. L'offre politique est constituée de l'ensemble des choix possibles au moment du vote. L'électeur devient donc un stratège qui vote en fonction des enjeux. Il vote en fonction des positions des candidats sur des enjeux précis. Or chaque élection se déroule dans une conjoncture économique et politique particulière qui peut influencer le choix électoral.

– Le vote sur enjeux peut donc expliquer la volatilité électorale. La part des électeurs qui change de comportement électoral entre deux élections augmente depuis la fin

des années 1970. La volatilité électorale prend la forme d'une alternance entre le vote et l'abstention (abstention intermittente), d'une alternance entre les partis pour lesquels l'électeur vote mais aussi de l'alternance interne à un camp (choix se portant sur des candidats différents mais appartenant au même bord politique). Les transformations structurelles de la société (démocratisation scolaire, désindustrialisation et disparition de l'identité ouvrière, crise de représentation des partis politiques...) expliquent au moins en partie le moindre impact des variables lourdes et l'accroissement de la volatilité.